



Vous avez des questions sur les accompagnements possibles de personnes consommant des substances psychotropes (alcool, drogues, médicaments, ...) :

**Vous pouvez orienter ces personnes vers :
Entrée de Secours et la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme**

Prestations de suivi psychosocial (non facturées)

1. Evaluation addictologique pendant le séjour en institution ou l'hospitalisation :
 - Evaluation de l'adhésion et mise en place d'un suivi ambulatoire
 - Indication et évaluation en vue d'un séjour en institution résidentielle (y compris soutien dans les démarches pour un séjour en institution résidentielle)
2. Soutien dans la mise en place d'un réseau de suivi ambulatoire
3. Soutien social et administratif à la sortie d'une hospitalisation
4. Suivi sur le lieu de résidence (domicile ou institution)

Les suivis tiennent compte des vulnérabilités individuelles et les éventuelles conditions fixées par la personne ou l'institution sont respectées. Rencontres organisées en présentiel (dans nos locaux, en institution, à l'hôpital ou au domicile de la personne) ou à distance (visio, tél.).

Prestations proposées en complément et en soutien du pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest et des autres structures de soins ambulatoires.

Autres prestations

Entrée de Secours (Produits psychoactifs)	Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (Alcool et co-consommations)
Suivis médicaux Traitements de substitution Consultations psychiatriques Prestations d'accueil et de réduction des risques (nourriture, soins de base, échange matériel stérile)	Activités de conseil Intervision Formations (en fonction des possibilités des institutions et entreprises demandeuses)
District de Morges : Tél. 021/803.67.47 District de Nyon : Tél. 022/361.03.44 ou directement dans les centres	Tél. : 021/623.84.84 Email : info@fva.ch
Réponse dans les 24h maximum	Réponse dans les 48h maximum